

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil municipal
du 1^{er} avril 2025 à 20h30,
réuni en l'Hôtel de Ville,
sous la présidence de
Madame Virginie DOUAT, Maire
Date de convocation : 25 mars 2025

Conseillers en exercice : 33
Conseiller présents : 21
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVESSE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, Lysiane MOINAT, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Julien PICHELIN, pouvoir à Sylvain DUBOIS, Catherine LECOMTE, pouvoir à Michel SPEMENT, Claude DALLE, pouvoir à Claude LEGOUY, Pascal FAYOLLE, pouvoir à Francis LEFEVRE, Ghislaine LEROY, pouvoir à Cécilia RUGALA, Isabelle DELEPINE, pouvoir à Lysiane MOINAT, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET.

Est désigné secrétaire de séance : Michel SPEMENT

DEL 2025-04-02 BUDGET GENERAL - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Claude LEGOUY

Vu le compte de gestion transmis par le comptable public,

Après s'être assuré que celui-ci a repris dans ses écritures chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les résultats sont réguliers,

Compte de gestion du receveur pour l'année 2024 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	13 677 979,44	22 840 287,76	36 518 267,20
Titres de recettes émis	7 382 256,55	21 364 980,98	28 747 237,53
Réductions de titres		311 342,42	311 342,42
Recettes nettes	7 382 256,55	21 053 638,56	28 435 895,11
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	13 677 979,44	22 840 287,76	36 518 267,20
Mandats émis	8 658 026,02	19 686 254,39	28 344 280,41
Annulations de mandats		634 920,46	634 920,46
Dépenses nettes	8 658 026,02	19 051 333,93	27 709 359,95
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		2 002 304,63	726 535,16
Déficit	-1 275 769,47		

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir :

- Déclarer que le compte de gestion dressé par le Comptable public pour le budget général est conforme au compte administratif, et n'appelle ni observation, ni réserve de notre part.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition du rapporteur.

4 abstentions :

Pascal FAYOLLE, pouvoir à Francis LEFEVRE, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme,
A Crépy-en-Valois, le 1^{er} avril 2025.

Publié sur le site internet
de la commune

Michel SPEMENT
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

le : 07 AVR. 2025

INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site : www.telerecours.fr.

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20250401-DEL2025-04-02-DE
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025